



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 23 septembre 2024

DELIBERATION N°2024-046

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240923-DELIB2024_046-DE



L'an 2024, le 23 septembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Didier PERRIN pouvoir à Nathalie GOIX, Aldo CARBONARI pouvoir à Bénédicte GUILLAUMIN, Patrick COMMERE pouvoir à Gérard FEY, Sophie CUTAJAR pouvoir à Nelly JANIN QUERCIA.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/07/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 15/07/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-046 : Mission spéciale Congrès des Maires 2024 à Paris

Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteuse

RAPPELLE que, conformément à l'article L 2123-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux qui accomplissent des missions dans l'intérêt communal, peuvent prétendre au remboursement de frais que nécessite l'exécution de mandats spéciaux.

EXPLIQUE que Monsieur Didier PERRIN, Monsieur Patrick COMMERE et Monsieur Stéphane COUDERT ont pour projet de se rendre au 106^{ème} Congrès des Maires organisé par l'Association des Maires de France à Paris du 18 au 21 novembre 2024 ;

PROPOSE de donner mandat spécial à Monsieur Didier PERRIN, Monsieur Patrick COMMERE et Monsieur Stéphane COUDERT, dans le cadre de ce déplacement au Congrès des Maires de France ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240923-DELIB2024_046-DE



INDIQUE que les frais liés à ce déplacement, engagés pour l'exécution de cette mission spéciale, leur seront remboursés dans la limite des bases forfaitaires.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 26/09/2024

Reçu en préfecture le : 25/09/2024

Exécutoire le : 26/09/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 25/09/2024

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA